



Fédération des Chœurs du Languedoc

ASSEMBLÉE GENERALE

Compte rendu

Samedi 4 octobre 2025 - Maison des Chœurs de Montpellier

Ordre du jour

- | | |
|-----------------------|------------------------|
| 1 Rapport moral | 4 Budget prévisionnel |
| 2 Rapport financier | 5 Votes |
| 3 Projets d'activités | 6 Renouvellement du CA |

Dans un souci de simplification, le contenu du rapport moral et du rapport financier présenté à l'AG sont en annexe 1 du présent compte rendu . Les développements qui suivent concernent les points essentiels exposés et discutés en AG

1 – RAPPORT MORAL .

1) Un changement majeur .

Du fait du désengagement des collectivités territoriales, la Fédération, sous l'impulsion du bureau, a pris en charge l'organisation d'activités importantes en gestion directe autofinancée, et avec succès (Festival Hérault les Chœurs). Ceci a été possible grâce au soutien du CA, à l'implication de certains de ses membres, et à la participation indéfectible des chorales adhérentes.

Ceci constitue un changement majeur par rapport aux années antérieures. En effet, faute du personnel et du matériel mis à notre disposition par le Département les autres années, nous avons du organiser le festival en gestion directe : consulter des entreprises prestataires de service sans avoir la compétence technique nécessaire (matériel de scène, sonorisation, sécurité)

Malgré 3 scènes importantes en moins (Micocouliers, Théâtre, Pinède Sud) la participation des chorales et du public a été importante.

Mais il n'y aura plus de Festival Hérault les Chœurs autofinancé par la Fédération, vu nos réserves financières limitées. Il ne pourra se faire que sous certaines conditions notamment financières, à trouver, ou à négocier (fonds publics, fonds privés) . Cette nouvelle façon de faire nous conduit à rechercher des bénévoles compétents en électricité triphasée, technique du son, matériel de spectacle (scène, gradins etc.) pour contrôler la qualité des propositions des entreprises , et la bonne réalisation.

Nous disposons par contre d'une expérience acquise sur le terrain, et derrière nos écrans, en matière d'organisation de spectacle. Seront donc décisifs pour le prochain festival :

- le financement pour le matériel de scène, la sonorisation, l'électricité, la sécurité
- le nombre de scènes (Micocouliers, Pinède Sud, Théâtre)
- les bénévoles qui font l'objet d'un remerciement appuyé et applaudi par l' AG, puisque sans eux, le Festival ne serait pas possible.

2) Des arguments à faire valoir.

Le succès et la qualité de nos activités , le nombre de chœurs adhérents en progression constantes, la participation du public , et notre objectif de faire du chant choral un évènement festif et populaire, nous donnent des arguments à faire valoir à nos différents interlocuteurs.

3) Communication

Nos outils de communication ont été pleinement utilisés :

- 34 000 messages électroniques
- Un taux d'ouverture de notre « Lettre info » excellent (2500 destinataires)
- Notre compte Facebook passé de 83 followers à 834, et 500 amis.

4) Formation

Les sessions de formation animées par des professionnels préfigurent peut-être la création d'une Académie du Chant Choral ouverte à toutes les chorales , particulièrement à celles qui n'ont pas les moyens d'organiser leur propre formation .

Les stages sont ouverts aux novices . 75 % des stagiaires au stage d'Annie MEGE ont trouvé une chorale (cf annexe)

Il y a peu d'inscrits aux formations proposées en 2026 qui sont pourtant de qualité. Il convient d'attendre avant de les annuler. Mais la jauge minimale est de 12 participants, la Fédération ne pouvant plus se permettre de supporter des activités déficitaires.

5) Concerts et Rencontres de la Fédération

Les inscriptions pour les Concerts et Rencontres de la Fédération sont ouvertes . Le message électronique à toutes les chorales adhérentes est parti le 2 octobre avec toutes les indications (modalités d'inscriptions, dates des concerts) .

2 – RAPPORT FINANCIER

1) Nos réserves sollicitées

Nous avons puiser dans nos réserves à hauteur de 8 500 € (prélevé sur livret A) pour faire face aux 21 000 € de dépenses . Cette situation est dû à l'autofinancement du Festival Hérault les Chœurs, suite au désengagement des collectivités territoriales (subvention du Département de l' Hérault = 0€, Métropole de Montpellier = 2000 € , Ville de Montpellier = 0 €)

Outre le prélèvement sur nos réserves, nous avons du rogner sur les dépenses du Festival : chef de chœur du chœur éphémère, photographe, pot final, publicité (affiches , flyers)

2) Cotisation : cf. nouvelle tarification en annexe

3) Une trésorerie saine

Même si le Festival Hérault les Chœurs a pesé sur nos finances, la situation de la trésorerie est saine (25182 € de fonds de roulement) . Mais nous devrons gérer autrement pour éviter la fonte de nos réserves, et continuer à pouvoir faire face aux imprévus (le livret A est passé de 33 500 € à 25 000 €). Le Festival Hérault les Chœurs ne sera plus autofinancé en totalité par la Fédération, à l'avenir .

3 – PROJET D’ACTIVITÉS.

1) Recherche de nouvelles sources de financement.

Afin de trouver de nouvelles sources de financement, un dossier de présentation de la fédération est en cours afin de permettre à l'un de nos choristes compétent dans ce domaine de contacter des mécènes ou sponsors.

A cet occasion un appel est lancé à bénévole compétent dans le domaine du mécénat/sponsoring pour étoffer notre démarche . Chacun est invité à en parler autour de soi , et nous mettre en relation.

2) Projets originaux

Afin de mieux faire connaître la Fédération, nous sommes en train de nous associer à des projets originaux et porteur de bonne image pour la Fédération. (cf.annexe)

Chœur européen : ÉKHÔ et le Conservatoire projettent d'accueillir le chœur européen des jeunes, pour leur session d'été 2026. Il s'agit d'un chœur de 50 jeunes chanteurs de toute l'Europe, sélectionnés pour leur niveau musical. Il s'agit de fédérer tous les amoureux du chant choral autour d'un événement porteur, et faire progresser ainsi l'audience du chant choral.

Inauguration ligne 5 – TRAM : le 20 décembre 2025, sur le parvis de l' Opera Comédie aura lieu une soirée avec le chœur des jeunes de l'Opéra qui chanterons IMAGINE DE John LENON . Plusieurs chorales seront associées au chant du jeune chœur avec une mise en scène travaillée auparavant , une partition et une harmonisation commune.

Conférence Georges BRASSENS organisée à l'espace Brassens à Sète le 14 novembre par un passionné du chanteur. Conférence entrecoupée d'intermèdes musicaux . Cette conférence pourrait être reproduite à la MDC de Montpellier.

Symposium des chefs de chœur : mettre à disposition un lieu pour fédérer les chefs de chœur autour de leurs besoins, envie, projet, avec des retombées positives dans les chorales.

4 - BUDGET PRÉVISIONNEL

Le Budget prévisionnel (cf.annexe) comporte la nouvelle tarification des redevances annuelles et le tarif formation inchangé, le budget prévisionnel

5 – VOTES

- Rapport moral : adopté à l'unanimité après vote à main levé
- Quitus au trésorier (comptes clos) : adopté à l'unanimité après vote à main levé
- Budget prévisionnel : adopté à l'unanimité après vote à main levé

6 – RENOUVELLEMENT DU CA.

Il est procédé à la distribution des bulletins de vote au présents et mandatés par procuration

Le vote est à bulletin secret avec rature possible des noms.

Après dépouillement, les candidats sont tous élus à l'unanimité, aucun bulletin nuls ou raturés.

La Séance est levée à 11 :45

Jean Louis ARRAOU
Secrétaire de la F.C.L.